



African Ombudsman *today*

NUMÉRO 3 – DÉC. 2011 / JAN 2012

AOMA reçoit l'accréditation de l'UA



Le Président d'AOMA et de l'UA lors de la cérémonie d'accréditation

LE MARDI 13 SEPTEMBRE 2011 le Président de la Commission de l'UA, le Dr Jean Ping, a reçu dans son bureau au siège de l'UA à Addis-Abeba, la délégation d'AOMA dirigée par le Président - Le Dr Paulo Tjipilica. Lors de la réunion, le Dr Tjipilica avait remis une lettre d'introduction du Premier Observateur permanent d'AOMA auprès de l'UA, en la personne de l'honorable Juge Ahmed Mohamed Abuzeid, l'ombudsman du Soudan, qui sera le fonctionnaire de liaison entre les deux organisations.

Le Président a félicité cette nomination et il a assuré

la délégation d'AOMA de l'appui total du Commission de l'UA dans le renforcement de la coopération bilatérale avec l'AOMA dans plusieurs domaines d'intérêt commun : promotion de la paix et la démocratie sur le continent, promouvoir le respect des droits de l'homme, primauté du droit et de la bonne gouvernance, ainsi que la participation à des missions d'observation électorale. Le Secrétariat de l'AORC a été chargé de la collection des profils et Curriculum Vitae (CV) des membres ainsi que des anciens ombudsmans, de sorte qu'ils puissent être transmis à l'Union africaine à cet effet.





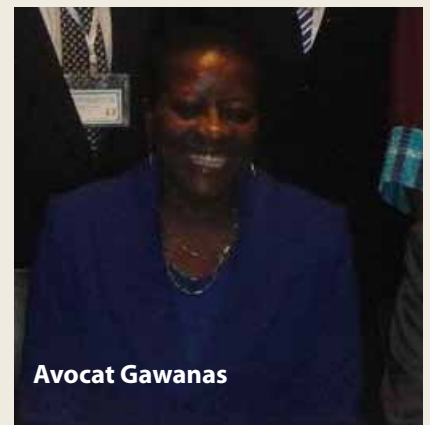
Juge Abuzeid du Soudan est l'Ambassadeur d'AOMA à l'Union Africaine

Le juge Ahmed Mohammed Abuzeid est président du Conseil de griefs publics et système correctionnel (ombudsman) du Soudan. Il avait représenté l'Afrique au Conseil d'administration IOI. Il a été un membre actif de d'AOMA pendant longtemps où il servait comme Vice-président entre 2003 et 2010. C'est seulement après

cela qu'il était devenu un membre honoraire de l'actuelle du Comité Exécutive .

Avocat Bience Gawanas, Commissaire des affaires Sociales à la tête de l'Union africaine de sommet de l'Etat à Maputo en Juillet 2003, était l'invité d'honneur dans la réunion d'Addis-EXCO. Elle n'est pas nouvelle dans la famille Ombudsman. Elle a été l'ombudsman de Namibie et avait joué un rôle important dans le développement d'AOMA. Avoir accueilli le Centre Ombudsman après son transfert en provenance de la Tanzanie. Elle est une militante des droits humains, née à Windhoek en 1956 et avait quittée la Namibie pour l'exil en 1977. En 1991, Le Président Sam Nujoma nomme Adv. Gawanas membre de la Commission de fonction publique, où elle avait joué un rôle

clé dans la réforme de la fonction publique de Namibie en tant que commissaire de service public pendant cinq ans. Gawanas a également été une championne des droits des femmes en Namibie- Être secrétaire générale de l'organisation nationale des femmes de Namibie, Nanawo, de 1993 à 1999 et présidente de Action des Femmes pour le Développement, WAD de 2001 à 2002. En 1996, elle a été nommée comme la première femme à la tête du Bureau de Médiateur Namibien.



Avocat Gawanas

Adv.B.Gawanas avait félicité AOMA pour l'acquisition du statut d'observateur de l'UA, le 13 Septembre 2011, avec le Juge Abuzeid du Soudan nommé comme Ambassadeur d'AOMA. L'engagement et le dévouement de l'Association ont été loués. Il a également été noté que c'était un juste équilibre en matière de genre du Comité Exécutive . Adv.Gawanas, ancien médiateur de la Namibie, avait apprécié l'évolution de l'Association, et a encouragé l'Association d'être active dans les questions de droits humains, la bonne gouvernance et la protection des pauvres dans le continent, à travers des activités de l'Union africaine.



CONTENUS

Commentaire éditorial	3
Le mot du président de l'AOMA	4

ARTICLE DE FOND

AOMA reçoit l'accréditation de l'UA	1
Rencontrer l'ambassadeur d'AOMA à l'UA, Le juge Abuzeid du Soudan	4
Commissaire de l'UA, Adv. Gawanas Grâces AOMA à Addis-EXO	5
Le Botswana Accueil la Réunion régionale de L'Afrique australe.....	9
Le Médiateur de Gabon visite AORC et PPSA.....	13
Le Médiateur de Malawi visite AORC	14
Concentration sur bureau de l'ombudsman du Lesotho	17

ÉVOLUTION DANS AOMA ET FILIALES

Burundi rejoint AOMA	15
Le Commissaire de CHRAGG renommé de nouveau	16
Kenya nomme l'ombudsman	15
Mozambique à nommer un ombudsman	16

NOUVELLES ET AVIS

Résolutions Exco et Adis Déclaration	6
Projets AORC	18
Les activités régionales	9
I.O.I. Réunion du conseil de Directeurs, Livingstone en Zambie Les élections en Zambie et au Liberia	20
Avis de décès: le Botswana a perdu l'Ombudsman et l'ancien Ombudsman, intervalle d'un mois l'un de l'autre.....	21

Commentaire de l'éditorial

CETTE ÉDITION DE l'ombudsman africain aujourd'hui est notre dernier versement pour l'année 2011. C'est une année qui restera dans l'histoire de l'Association comme une année où de grandes victoires ont été marquées. Dans ce numéro, nous réfléchissons sur les étapes couvertes tout en soulignant la vision en avance. Nous faisons aussi un pas en arrière pour examiner comment nous pouvons consolider les victoires et les gains que nous avons faits.



La famille d'Ombudsman africaine et médiateurs peuvent se tenir debout avec col haut au sujet d'un certain nombre de questions. Le lancement du Centre de Recherche de Ombudsman ou Médiateurs Africain (CROA) désormais opérationnel à Durban où il se trouve sur le campus de Howard Collège de l'Université du Kwazulu Natal, depuis Mars 15, n'est pas un mince exploit. L'accréditation subséquente d'AOMA avec le Statut d'Observateur dans l'Union Africaine constitue un autre jalon. En termes de nos membres, le Burundi joindre l'AOMA et le lancement bientôt du Bureau de l'Ombudsman au Mozambique, a été réalisé avec des interventions d'AOMA. L'année 2011 a été aussi politiquement instructive pour mettre en évidence l'importance de l'institution du médiateur dans la sauvegarde de la démocratie et les intérêts du peuple. Quand les gens ne sont pas écoutés et ils estiment que le gouvernement n'est pas disposé à les écouter, ils trouvent d'autres moyens, et souvent destructrices de s'engager avec le pouvoir. Rien ne peut exprimer ceci plus que le printemps arabe que nous avons vu dans Moyen-Orient et Afrique du Nord.

Nous avons maintenant décidé que l'année 2012 se concentrera sur la consolidation. Le Centre de recherche ne sera aussi fort que grâce aux membres de l'Association, par la coopération et une interaction constante entre les membres de l'association et les personnels que nous avons placés au centre. Le plan de cinq années stratégiques adopté par AOMA, la courtoisie du professeur Victor Ayeni de la gouvernance et des Services Management International (GMSI), qui AORC sera conduite de façon que d'ici 2014, nous allons faire une évaluation majeure de la façon dont les objectifs, la mission et la vision de l'Association ont été retranchés. Dans l'année 2012, nous tiendrons donc notre quatrième Assemblée générale, où la composition dans son ensemble se réunit pour discuter des affaires de l'organisation et de tracer la voie à suivre. C'est un processus qui renforce la démocratie interne et la responsabilisation dans AOMA ainsi que l'appropriation des processus. La prochaine Assemblée générale examinera des amendements constitutionnels nécessaires et les règlements destinés à faire de l'Association forte ef-



Page précédente

Page suivante



ficace dans son fonctionnement. Un projet de code de conduite et de livre d'histoire d'AOMA sera également déposé à l'Assemblée générale pour la délibération. L'Assemblée générale est très cruciale dans la mesure où il prendra des décisions qui permettront de définir les activités d'AOMA pour les deux prochaines années. Une décision telle est la proposition faite par le Comité Exécutif à Adis pour AOMA d'avoir un secrétariat permanent dans l'intérêt de l'efficacité. Dans AOMA, nous sommes tous unis par la conviction que l'institution du médiateur est un élément central dans le processus de consolidation de la paix et la consolidation de la démocratie en Afrique. C'est dans cet esprit que le Comité Exécutif à Addis-Abeba le 16 Septembre 2011 a décidé que le thème de l'Assemblée générale conférence du Mali soit consacrée à «Renforcer le rôle de l'institution de l'Ombudsman pour la consolidation de la démocratie en Afrique.»

Nous avons également l'intention d'utiliser la nouvelle année à étendre notre présence sur le continent. Nous allons également mettre l'accent sur la consolidation de nos relations internationales et une présence dans les plates-formes mondiales telles que l'Organisation des Nations Unies et l'Institut international de l'ombudsman. Rejoignez-moi dans l'extension de gratitude à mes collègues membres du Comité Exécutif pour le dévouement de leurs énergies vers l'Association et de répondre aux résolutions du Comité Exécutif Luanda en 2010. Au nom du Comité Exécutif, je voudrais saisir cette occasion pour vous féliciter tous pour votre coopération dans les activités de l'AOMA et la mise en place d'AORC. Nous pouvons heureusement passer de 2011 à 2012 avec la compréhension que nous avons tous contribué à l'avancement d'AOMA. Tandis que nous nous souvenons de ceux qui sont partis et leurs familles endeuillées, je voudrais également souhaiter à nous tous une merveilleuse nouvelle année. Nous espérons vous voir tous à l'Assemblée générale de Bamako, au Mali en octobre 2012.

Encore une fois je vous remercie tous pour le partenariat que nous avons et qui gardent propulsion de force à force l'AOMA et l'AORC.

ADV. THULI MADONSELA
SECRETAIRE EXECUTIF-AOMA
PROTECTEUR PUBLIC AFRIQUE DU SUD

Le mot du président de l'AOMA



CHERS LECTEURS DE AOT, 2011 a été une des années les plus excitantes de l'histoire d'AOMA. En Mars 2011, le Président de la République d'Afrique du Sud, Son Excellence le Président Jacob Zuma a inauguré notre précieux Centre de Recherche de Médiateur Africains (AORC), en présence de dignitaires de l'Afrique du Sud, les représentants du Corps Diplomatique en Afrique du Sud, ainsi que nos propres membres. Le lancement du Centre restera un exploit épique, comme un rêve de lancer et d'exploiter des ressources des recherches et centre d'archives qui appartient à AOMA a été longue tenue.

Mars 2011 a été aussi le mois pendant le quel nous avons reçu la confirmation officielle de l'acceptation d'AOMA pour le statut d'observateur au sein de l'Union africaine, nous demandant de relancer processus d'accréditation de l'Association. Accréditation AOMA comme un observateur à l'Union africaine a été l'un des objectifs poursuivis par AOMA depuis sa création à Ouagadougou, au Burkina Faso. Suite à la recom-

mandation par l'Assemblée générale, à Luanda, l'Angola, en Avril 2010, le Bureau du président de l'AOMA a entrepris de conduire ce projet depuis longtemps à la conclusion par tous les moyens possibles. Nous tenons à exprimer ici notre reconnaissance pour l'implication et le dévouement du ministère des Relations internationales de la République d'Angola, en particulier l'ambassade d'Angola à Addis-Abeba, afin d'assurer que



Page précédente

Page suivante



chacun de notre rencontre avec la Commission de l'UA être préparée et menée d'une manière efficace. Aujourd'hui, AOMA est un observateur permanent à part entière au sein de l'UA.

Parmi plusieurs autres mesures, AOMA a été de nommer un représentant à l'UA, conformément au processus d'accréditation de l'UA. Après un processus de nomination parmi les membres du Comité exécutif, le juge Ahmed Mohammed Abuzeid a été désigné comme le représentant de l'AOMA à l'Union africaine, une décision qui a été approuvée par la réunion du Comité exécutif tenue à Addis-Abeba (Résolution 6. (A) de la 15 Septembre 2011 par le Comité exécutif), en attendant l'approbation finale de l'Assemblée générale au cours de notre réunion prochaine Assemblée générale, à Bamako-Mali.

Accréditation AOMA au sein de l'UA sera sensiblement contribuer à la mise AOMA sur la carte africaine et international, tout en nous offrant l'occasion de participer à des projets et activités qui ont le potentiel pour atteindre certains de nos objectifs de promouvoir la bonne gouvernance et l'enracinement de notre mauvaise administration dans la sphère publique, qui semble porter atteinte à l'approfondissement de la démocratie et assurer le développement au niveau continental.

En tant que président d'AOMA, j'avais des Opportunités de participer dans les forums internationaux, en vue d'améliorer la visibilité d'AOMA et son impact sur la vie politique et sociale de notre bien-aimé continent. Par exemple, en 2011, j'ai eu l'occasion de rencontrer le chef des Etats de l'île Maurice, le Mali, Burundi et Mozambique. Comme résultat, nous pouvons aujourd'hui compter sur le soutien à la fois de l'état malien et mauricien afin de plaider notre cause au plus haut niveau de la vie politique du continent. En outre, le poste nouvellement créé de l'ombudsman du Burundi a été invitée à entreprendre un voyage d'étude en Angola, qui à son tour conduit à l'application du Burundi d'adhérer comme membre dans AOMA. C'était avec une grande joie que nous avons reçu le rapport du Secrétaire exécutif en Septembre 2011 nous informant que le Burundi était qualifié et reconnu comme notre membre le plus récent. En outre, nous attendons maintenant la nomination du premier Médiateur du Mozambique, comme nous avons discuté lors de notre réunion avec le président mozambicain.

2011 était aussi l'année que nous avons vu des événements sans précédent qui se déroulent dans la région du Nord de l'Afrique. Des pays comme la Tunisie et la Libye avaient subi de processus historiques qui ont conduit à un changement de leader-

ship. Il est important de noter qu'il s'agissait de pays qui ont joué des rôles importants dans la création et le développement d'AOMA. Mon bureau a commissionné notre membre honoraire du Comité exécutif, l'honorable juge Ahmed Mohammed Abuzeid, Médiateur du Soudan, d'être l'envoyé spécial de l'AOMA dans le but de participer activement aux nouvelles autorités de ces pays afin de les tenir au courant des développements au sein de notre Association et s'assurer quand ils sont prêts, ils peuvent réintégrer AOMA comme membres pleinement reconnus.

La présidence a également veillé à ce que le rôle et le nom d'AOMA soient placés à l'avant-garde dans de nombreux forums, tels que le Séminaire de la Commission des Nations Unies pour les élections des observateurs des droits humains à Bujumbura - Burundi, le Sommet de la SADC à Luanda - L'Angola, la réunion de l'IIO du conseil d'administration à Livingstone - Zambie et l'AOMF Congrès général au Luxembourg.

Alors que nous pouvons dire avec fierté que 2011 était une année bien remplie et fructueuse, nous n'ignorons pas la quantité de travail que nous allons encore confronter dans le but d'atteindre nos objectifs et de gagner la satisfaction de nos membres en général. Notre relation avec l'Organisation des Nations Unies doit encore être officialisée et le Comité exécutif doit encore concevoir un moyen approprié et efficace pour collecter les fonds pour les activités de notre association. Nous n'avons aucun doute que grâce aux efforts inlassables du Secrétariat exécutif et le Secrétariat d'AORC, ces objectifs seront atteints dans un avenir proche.

Nous saisissons également cette occasion pour remercier toutes les personnes qui se sont sacrifiées dans la réalisation du peu que nous avons réussi à accomplir au cours de 2011, y compris le personnel de du Secrétariat d'AORC, nos bureaux respectifs » le personnel, nos partenaires au développement (plus particulièrement la GIZ: Coopération internationale allemande et Afrique du Sud "Renaissance africaine Fond" pour leur contribution inestimable au lancement d' AORC et de programmes), ainsi que chacun de nos honorables députés qui sans relâche investi leur temps et leur ressources en faisant AOMA une organisation véritablement active et engagée.

Puissiez-vous tous les trouver ici notre gratitude la plus sincère et meilleurs vœux pour la saison des fêtes et la prochaine Nouvel An, 2012!

DR PA ULO TJIPILICA
PRÉSIDENT DE AOMA
PROVEDOR DE JUSTIÇA, DE L'ANGOLA



Ethiopie accueille le Comité exécutif d'AOMA, 15 - 16 Septembre 2011



Le Président et la Secrétaire Exécutive d'AOMA, et l'Ombudsman Ethiopien ouvre la réunion du comité d'AORC

ADDIS-ABEBA AVAIT eu l'honneur d'accueillir le premier Réunion du Conseil d'AORC le 14 Septembre 2011 depuis son lancement en Mars 2011 et le postulat des fonctions de personnel d'AORC au 1er Juin 2011. Lors de cette réunion, les programmes d'AORC été discutés en ligne avec les stratégies d'AOMA. Le Comité Exécutive d'AOMA qui avait suivi décidant

que les membres devraient soutenir financièrement AORC et avec d'autres ressources, ainsi que répondre aux demandes formulées par le Secrétariat d'AORC. Il a également été évoquée que AORC devienne le Secrétariat d'AOMA, une résolution qui sera introduit dans les régions pour discuter, et pour recommandation dans l'Assemblée Générale.

Addis-déclaration et des résolutions

NOUS, MEMBRES DU Comité exécutif d'AOMA réunis ici du 15 au 16 Septembre 2011 à l'Hôtel Sheraton, Addis-Abeba pour une Réunion du Comité exécutif; Notant que la réunion du Conseil AORC a eu lieu le 14 Septembre 2011 pour la première fois, suivant le lancement du Centre de Recherche de l'ombudsman africain à Durban en Afrique du Sud en date du 15 Mars 2011; Exprimant notre gratitude à l'Institution de l'Ombudsman et le Gouvernement de la République fédérale d'Ethiopie pour l'hospitalité; Notant que AOMA a lancé avec succès le Centre de Recherche des Ombudsman Africains (AORC) qui est maintenant opérationnelle; Notant que nous avons décidé à Durban de faire appel l'Union africaine à faire tout ce qui est en son

pouvoir pour éviter la perte de vies innocentes en Libye; Notant en outre la situation actuelle en Libye; Rappelant la Résolution de l'Assemblée générale de tenir notre prochaine réunion de l'Assemblée générale en Mali; Considérant la nécessité de renforcer les structures et les bureaux des membres; Prenant note de l'accréditation d'AOMA par le Président de la Commission de l'Union africaine S.E. Président Jean Ping avec appréciation ainsi que l'encouragement par l'Union africaine Commissaire aux Affaires sociales, Adv. Bience Gawanas qui ont apprécié le rôle des institutions et AOMA vers la construction de la démocratie, la protection des droits de l'homme comme la lutte contre la cor-





Adv.Gawanas photo avec L'EXCO d'AOMA, assise au milieu entre le président et la secrétaire exécutive d'AOMA

ruption dans le continent africain;

NOS RESOLUTIONS SONT LES SUIVANTES :

1. Mali sera l'hôte de l'Assemblée générale de Février 2012 qui commencera avec une réunion du Comité exécutif du 17 au 18 Février 2012, suivi par l'assemblée générale du 20 au 22 Février 2012 sous le thème proposé «Renforcer les Institutions de l'Ombudsman Africain pour la Consolidation de la bonne gouvernance et La démocratie en Afrique»
2. La paix et la bonne gouvernance être demandé pour le continent Africain en général et la Libye en particulier.
3. L'AORC sera utilisé pour renforcer les structures d'AOMA d'assurer une bonne gouvernance et droits de l'homme, et d'inviter d'autres institutions nationales d'Afrique qui ne sont pas encore membres, pour rejoindre AOMA.
4. Les Membres devraient chercher la reconnaissance officielle par les gouvernements et les autres organismes régionaux

Adopté et signé à Addis-Abeba, Ethiopie le 16 Septembre 2011.

AOMA EXCO RÉOLUTIONS (15 SEPTEMBRE BRAISE 2011)

1. Les lettres individuelles d'appréciation seront écrites au président de l'Afrique du Sud, Ministre

de la Justice et Développement constitutionnel, l'ancien juge en chef Sandile Ngcobo, le premier du KwaZulu-Natal, Maire de eThekweni, le vice-Chancelier de l'Université du KwaZulu-Natal et Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) pour leur soutien vers la mise en place du Centre de Recherche de l'ombudsman africain (AORC)

2. L'évolution de la Libye à être surveillés en respect de ce qu'il faut faire avec l'argent d'AOMA dans le compte libyen. Si rien ne peut être fait alors la prochaine assemblée générale au Mali amortira l'argent dans le compte libyen comme si il n'y avait pas déclaration en Libye détaillant combien d'argent était dans le compte.
3. Dr Diango Cissoko, Médiateur du Mali est confirmé comme deuxième vice-président de l'Association et Mme Alima Deborah Traoré a également été confirmé comme nouveau membre dans le Conseil du Centre de Recherche de l'Ombudsman Africain (AORC).
4. Les rapports du président, le Secrétaire exécutif et la Banque africaine de l'Est et Régions sud africaines sont adoptées.
5. Les notes du Comité exécutif et appréciation du rapport de la Cour constitutionnelle sous-comité tel que présenté par le président Mme Fozia Amin. Adv. John Walters (Médiateur Namibie) pour aider avec la rédaction légale des dispositions.



D'autres membres du comité doivent contribuer / participer. Les propositions doivent ensuite être traduites en Français, portugais et arabe pour la distribution à tous les membres AOMA. Le projet doit être discuté lors des réunions régionales puis présenté au Comité exécutif avant d'être déposé devant l'Assemblée générale.

6. Sur l'emplacement du Secrétariat et Administration

- a. Juge Mohammed Ahmed Abuzeid est confirmé comme l'ambassadeur d'AOMA à l'Union africaine.
- b. Le Comité exécutif accepte la proposition pour la création du Secrétariat permanent dans sa constitution et que l'AORC, actuellement en Afrique du Sud, devrait également servir comme Secrétariat d'AOMA. Cela doit également être déposé pour adoption à l'Assemblée Générale et doit refléter la gestion administrative et les arrangements financiers.
- c. Le Comité exécutif confirme que le siège permanent du Secrétariat exécutif et le Siège d'AOMA est en Afrique du Sud, soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

7. Le plaidoyer et la visibilité d'AOMA

- a. AOMA d'augmenter sa visibilité par le biais d'implication dans la gouvernance en Afrique et faveur des droits humains, par exemple comme des fonctionnaires Accrédités de surveillance des élections.
- b. Augmentation de l'adhésion pour couvrir tous les membres Africains pour que l'AOMA soit un pilier de la bonne gouvernance, les droits de l'homme la protection et la lutte contre la corruption.
- c. Une banque de données des CVs des Ombudsman d'AOMA doit être créée pour la transmission à l'Union africaine pour possible invitation dans les activités de l'Union Africaine ou des missions dans les domaines de la bonne gouvernance, démocratie et les droits de l'homme.
- d. Les efforts visant à être pris pour associer

et lier avec d'autres organismes multilatéraux pour participer aux travaux sur les pratiques de bonne gouvernance, la démocratie, les droits de l'homme et lutte contre la corruption par exemple, l'ONUDC et le lien avec d'autres organismes régionaux similaires à AOMA

- e. Toutes les régions doivent avoir des réunions régionales et d'inviter les porteurs de bureau dans le cadre de plaidoyer. Le Secrétariat d'AORC interagira avec les régions non représentées ici pour organiser une réunion ou conférence de l'avance de l'Assemblée général. Dans ces réunions, les régions devraient concevoir des programmes et des actions collectives.

La région de l'Afrique de l'Ouest n'a pas été représentée depuis Avril 2010. L'Ombudsman du Mali devrait coordonner une réunion pour les régions de l'Afrique de l'Ouest pour la désignation de coordonnateur régional avant la réunion d'organisation régionale.

- f. Chaque pays membre à faire des efforts pour obtenir la reconnaissance officielle d'AOMA par leurs gouvernements respectifs et présenter la reconnaissance écrite à la réunion prochaine Assemblée Générale.

- g. Toutes les publications d'AOMA par AORC à être largement distribuées dans toutes les langues officielles d'AOMA.

8. Sur la coordination régionale

- a. AORC d'élaborer un modèle pour l'harmonisation des rapports régionaux, qui doit être distribué immédiatement pour une utilisation dans la préparation de la prochaine Réunion du Comité exécutif qui se tiendra avant l'Assemblée générale.
- b. des Sous-coordonneurs régionaux doivent être élus pour faciliter les activités régionales.

9. Sur les finances

- a. Les membres doivent assumer la responsabilité de payer dès que possible les frais d'adhésion augmentés de 500\$ à 1000\$



au minimum sur une échelle mobile.

- b. L'AORC à être considérée comme le cœur de l'Association et les membres ont l'obligation d'être impliqués profondément en assurant son durable fonctionnement.
- c. La contribution de l'Afrique du Sud à AORC et AOMA doit être quantifiée pour le soutien d'exécutif d'AOMA, de sorte qu'AOMA soit conscient de la mesure de contribution.
- d. Le Secrétaire exécutif et le président d'accueillir une conférence en Afrique du Sud avec partenaires au développement sur une base urgente de solliciter des financements et / ou de support technique en Novembre 2011.
- e. Angola s'engage à payer pour l'achat des ordinateurs portables et photocopieuses pour le Centre de recherche, et d'autres membres ont également été incités à contribuer aux coûts opérationnels d'AORC.

10. Sur l'Assemblée générale

- a. Mali confirme la responsabilité de l'hébergement de la Réunion du comité exécutif du 17 au 18 Février 2012 et le 4ème Assemblée Générale du 20 au 22 Février 2012 à Bamako, au Mali maintenant ajourné en octobre 2012.
- b. Le Secrétariat d'AORC de fournir les information aux coordinateurs régionaux sur ce qu'ils ont besoin pour faire et préparer en rapport à l'Assemblée Générale.
- c. Le Secrétaire exécutif d'encourager la participation des bureaux des nouveaux membres à l'Assemblée générale et inviter les Etats non membres à l'Assemblée générale de Bamako.
- d. Un projet de résolution qui sera présenté à l'Assemblée générale sur les critères de membres et qui soutien les documents législatifs qui doivent accompagner la demande d'adhésion.

Le thème proposé est ***"Renforcer les Institutions de l'Ombudsmans Africains pour la consolidation de la bonne gouvernance et la démocratie en Afrique"***

Le Botswana accueille le premier AOMA l'Afrique australe Réunion régionale

LE PREMIER AOMA Réunion régionale de l'Afrique australe a eu lieu dans la ville de Gaborone du 28 au 30 Novembre 2011 avec grand succès. Atteindre par six (6) des huit (8) membres de la région de l'Afrique australe avec pleine approbation du Gouvernement du Botswana.

Le ministre de l'administration des Affaires présidentielles et publiques avait représenté le gouvernement en accueillant le médiateur dans le pays et souhaitant la bonne procédure. Le président de la commission parlementaire sur les organes statutaires en vertu de laquelle l'Ombudsman du Botswana fait parti s'était également Présenté au dîner en vue d'interagir avec les Ombudsman.



Madame Matshidiso Bokole, l'Intérim Ombudsman de Botswana - ouverture de l'Afrique australe Réunion régionale



Page précédente

Page suivante



Mme Bokole, l'ombudsman par intérim du Botswana, a indiqué que son bureau avait accepté d'accueillir la réunion historique à l'égard du travail effectué en fondant l'Ombudsman ainsi que dans le respect du défunt Ombudsman, M. Ofentse Lepodise qui nous avait laissé à l'époque que la demande de cette réunion a été faite. Mme Bokole a également suggéré que le Botswana cherche à racheter son inactivité récente dans l'Association en utilisant cette réunion comme un événement de retour dans l'Association. A ce résultat, le Botswana a été élu à la structure de trois membres dirigés par le régional Coordonnateur (Zambie), aux côtés d'Ombudsman Namibien, afin de faciliter les opérationnalisations des programmes de région de l'Afrique australe.

Le ministre de l'administration des affaires présidentielles et publiques, l'honorable Mokgweetsi Masisi (MP), a ouvert la réunion en accueillant l'AOMA dans la République du Botswana au nom du Gouvernement. Il a observé que, « Cette réunion doit être entre autres choses, fournir à ce pays l'occasion de réfléchir longuement et durement sur la façon de faire de notre propre Ombudsman institution beaucoup plus efficace et pertinente pour la population du Botswana. Comme j'ai dit cela, je me rappelle des mots une fois exprimés par le président de ce pays, le lieutenant-général Seretse Khama à une Conférence d'Ombudsman national à Gaborone en 1999, (quand

il était encore vice-président) Il avait dit:

“Il nous incombe à la fois individuellement et collectivement de ne pas permettre que l'histoire nous passe, ni par la participation aux établissements des mouvements de notre temps, ni par saisir sur les événements tels que ceux-ci comme inspiration sur la quelle il ya création d'un futur différent. Il faut reconnaître que nous vivons dans un temps avec très peu de ressemblance aux passés et au monde dans lequel nous sommes nés. Il est donc important qu'une institution comme celle d'Ombudsman doit être faite pour monter sur la crête du changement, et apparaître comme une organisation renforcée pertinent pour notre peuple et les moments à venir. ”



Mokgweetsi
Masisi (MP)

Secrétaire exécutif adresse de l'Afrique du Sud Réunion régionale

Après l'ouverture officielle et discours de bienvenue par l'honorable Masisi, le Secrétaire exécutif, Adv. Thuli Madsela avait précisé le contexte de la réunion, la manière de la procédure de l'ordre et contenu de la réunion.

Ce qui suit est un extrait de son discours:

« Cette réunion, la première régionale en Afrique australe, la réunion de ce genre est un jalon historique dans l'évolution d'AOMA comme une maison et comme un forum de réseautage pour l'ombudsman africain. La réunion est à la poursuite d'une décision que nous avons pris à la Réunion du Comité exécutif d'AOMA à Addis-Abeba le 15 et 16 Septembre 2011, avec une vue de renforcer les régions comme creusets pour la consolidation de la présence et l'impact d'AOMA sur le continent.

Les conférences régionales étaient également de servir de planification des forums pour la Conférence d'AOMA et de l'Assemblée générale qui se tiendra à Bamako, au Mali au cours du mois de Février 2012.

Nous avons pris la décision dans la croyance que des régions fortes sont essentielles pour le renforcement d'AOMA et la solidification de sa position comme un acteur clé dans la promotion de la bonne gouvernance en Afrique et à la consolidation de l'institution d'Ombudsman en Afrique.



Page précédente

Page suivante





Le secrétaire exécutif d'AOMA, Adv. Thuli Madonsela fait des remarques à l'ouverture de la réunion régionale

Avant de poursuivre, je tiens à féliciter la Coordinatrice régionale, Mme Sokoni, Ombudsman de la Zambie et l'Ombudsman par intérim du Botswana, Mme Bokole pour avoir réussi à accueillir cette réunion. Nous sommes particulièrement reconnaissants à Mme Bokole et son équipe pour le courage de pousser en avant et d'exécuter les modalités de la réunion avec grâce et force dans le visage de la mort prématurée du chef du bureau.

Notre sincère gratitude va également à notre coordonnateur régional, Adv. Caroline Sokoni pour son leadership de la région, qui a réussi à nous amener ici.

Toutes les régions d'AOMA sont tenues de soutenir ces réunions. Les principaux résultats des réunions comprennent ceux qui suivent :

- (A) *Mise en place d'une forte et durable structures régionales de coordination, qui veillera à sorte que chaque région d'AOMA reste engagé dans les activités quotidiennes de soutenir les institutions de l'Ombudsman dans cette région et joue un rôle significatif dans la promotion de la démocratie et la bonne gouvernance;*
- (B) *Fournir une plate-forme de réseautage et de faire le point sur la situation d'Ombudsman et les développements de bonne gouvernance dans chaque région;*
- (C) *mettre d'accord sur un programme minimum d'action pour chaque région;*
- (D) *Discuter des questions de la politique d'AOMA prévues à être adressées à la prochaine Assemblée Générale et de proposer des résolutions à cet égard, et*

- (E) *Apporter une contribution sur la Constitution de réforme initiative, le projet de Code de conduite de l'ombudsman et le Projet d'histoire d'AOMA.*

Nous nous réunissons à un moment où notre continent et le monde sont frénétiquement à chercher des réponses aux défis tels que: la date limite approche pour les insaisissables Objectifs de développements du Millénaire (OMD); consensus sur la justice environnementale, en particulier la réduction des émissions de carbone et d'arrêter d'autres facteurs qui influent sur le réchauffement climatique, le toujours précaire économie mondiale, la faim chronique et la nourriture déficit de la sécurité dans des pays comme la Somalie, et des questions en cours au sujet de la sécurité humaine et incidences sur la paix mondiale de la nouvelle vague de guerres, particulièrement liée à la soi-disant printemps arabe.

Le Secrétaire général des Nations Unies à l'époque, Kofi Annan, avait une fois dit ce qui suit:

«La bonne gouvernance est le plus important facteur dans l'éradication de la pauvreté et promouvoir le développement »

Mais que ce qui est la bonne gouvernance et quelle est sa pertinence à l'institution d'Ombudsman en Afrique?

La bonne gouvernance est généralement considérée comme la qualité du processus par lequel les décisions sont prises et mises en œuvre ou sont prises ne sont pas mises en œuvre.

Le PNUD identifie les neuf (9) suivantes caractéristiques de la bonne gouvernance:



Southern Africa Ombudsman treated to a Dinner hosted by the Acting Ombudsman of Botswana together with the Parliamentary Chairperson of the Committee of Statutory Bodies



- 1) Participation
- 2) La règle de droit
- 3) la transparence
- 4) Réactivité
- 5) Orientation consensuelle
- 6) l'équité
- 7) Efficacité et efficience
- 8) la responsabilité
- 9) Une vision stratégique

Il peut être intéressant de se demander comment nos étroites démocraties en Afrique australe sont proches de cet idéal. Plus important encore, dans quelle mesure sont nos efforts comme les bien suprêmes organismes

de surveillance de gouvernance en contribuant à assurer une bonne adéquation entre ces idéaux et de la situation dans nos démocraties.

Beaucoup de nos pays ont relativement bien réussi dans l'Indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique 2011, publié en Septembre de cette année. Le Botswana a conduit l'ensemble de nous au numéro 3 avec l'Afrique du Sud, la Namibie et le Lesotho refermés derrière les chiffres, 5, 6 et 8, respectivement. Mais faut-il faire preuve de complaisance et se prélasser dans la gloire de cette réussite? Qu'en est-il du fait que les pays arabes du printemps, la Tunisie et l'Egypte, sont dans le top 10 des tenants de la bonne gouvernance?"



L'HONORABLE. MASITARA AVAIT honoré la réunion par un dîner apparence, où il a exprimé sa satisfaction "sur le rôle magnifiant que l'institution Ombudsman joue, un rôle important dans la promotion de la bonne administration et la protection des droits de l'homme. C'est une institution démocratique importante que les pays sans Ombudsman sont mal vus par les communautés des nations démocratiques voulant la transparence, la responsabilisation et le respect des droits humains."

Honourable Robert Masitara (MP),
Chairperson of the Committee on
Statutory Bodies

Résumé de l'Océan Indien Réunion régionale,

13 et 14 Octobre 2011, Ile Maurice

SUITE À UNE RÉOLUTION prise lors de la réunion du Comité Exécutive AOMA en septembre 2011, Addis-Abeba, la première réunion régionale de l'Océan Indien s'est tenue à Ile Maurice les 13 et 14 octobre 2011. La réunion a été assistée par le Médiateur de la République de Madagascar, tandis que la Seychelles était représentée par son officier Investigateur principal et son Adjoint. Quelques-unes des questions abordées lors de la réunion enferment :

1. Les frais d'adhésion: l'état des abonnements, des frais accrus,
2. Les modifications Constitutionnelles proposées

et le projet de livre d'histoire ont été distribués pour commentaires.

3. Il a été décidé que, étant donné leur petit nombre, il n'y avait pas besoin pour la nomination d'un adjoint régional coordonnateur.
4. Les préparatifs pour l'Assemblée générale d'AOMA au Mali.
5. La prochaine Réunion régionale Océan indienne se tiendra aux Seychelles à une date qui sera déterminée.



Page précédente

Page suivante



Résumé des résolutions de la réunion régionale de l'Afrique australe

30 Novembre 2011, Phakalane Golf Estate Hôtel Resort, Faborone, Botswana

SUITE À UNE RÉOLUTION prise lors de la réunion du Comité Exécutif AOMA en septembre 2011, Addis-Abeba, la première réunion régionale de l'océan Indien s'est tenue à Ile Maurice les 13 et 14 octobre 2011. La réunion a été assistée par le Médiateur de la République de Madagascar, tandis que la Seychelles était représentée par son officier Investigateur princi-

pal et son Adjoint. Quelques-unes des questions abordées lors de la réunion enferment :

1. Les frais d'adhésion: l'état des abonnements, des frais accrus,
2. Les modifications Constitutionnelles proposées.

AORC reçoive les Ombudsmen du Gabon et de Malawi

M. Jean-Louis MESSAN a été nommé médiateur de la République du Gabon, créée le 16 Juillet 1992, comme remplaçant de Mme Jeanne Manomba Kombila en 2009 qui, à son tour, est devenu le Médiateur adjoint. Il était précédemment Premier Questeur dans le Conseil économique et social et a dirigé la Société nationale Air Gabon.

LE MÉDIATEUR « a pour mission de faciliter la résolution de certaines réclamations des individus et entités juridiques contre les services publics et com-

munautés locaux. » Dans le cas du Gabon, le Médiateur est encore attaché à la Présidence de la République, une disposition que de nombreux gabonais sentent qu'elle doit être examinée. Le Gabon est un membre de l'Afrique centrale région d'AOMA; vertu de l'ancienne Ombudsman Mlle Jeanne Manomba-Kombila, le Gabon était le coordonnateur régional de cette région.

Le Gabon a été l'un des 18 pays qui avait réussi à assister à la Conférence de Ouagadougou, à la création de l'Association et signé la ratification de la Constitution intérimaire dans la Constitution finale du 23 Juillet 2003. Le Gabon était aussi l'un des 26 pays membres qui ont participé à la première historique générale Assemblée de l'Association tenue à Johannesburg en Octobre 2004, qui a vu la participation de 26 Etats de l'Afrique, ainsi que des représentants de l'International Ombudsman Institute (IOI), le Médiateur des Caraïbes Associations (caroa), et l'Ombudsman de l'Association des Ombudsmen et Médiateurs francophones (AOMF). Depuis cela, puis



Ombudsman Gabon meets Adv. Mlandeli Nkosi, the Provincial representative of the Public Protector in KwaZulu-Natal. Gabon's population is smaller than that of KwaZulu-Natal.

le Gabon a participé à toutes les assemblées générales et est actif dans le Comité Exécutif.

Le Gabon est également un membre de l'IOI. Le Gabon est actif dans l'Association des ombudsmans et médiateurs de la communauté francophonie (AOMF) et a des liens étroits avec le Médiateur de la Région de langue française de Belgique, communément appelée la Wallonie



Mr Messan and his grandson Messan Jnr at the Centre

Le Médiateur gabonais avait visité AORC pour se familiariser avec le Centre et discuter sur les éventuelles recherches et formations au Gabon et en Afrique centrale ainsi que la discussion sur les programmes d'échanges et projets possibles

Une des questions importantes soulevées par l'ombudsman liée à la façon dont le Centre pourrait bénéficier au Gabon. Questions autour de stratégies de formation, de recherche et de plaidoyer ont été discutées. Le médiateur a également indiqué que, bien que son pays ait une population comprise entre 2 et 3 millions, moins de la moitié de celle du Kwa-

Zulu-Natal, la province où le Centre est situé, ils souhaitent également mettre des bureaux provinciaux. Toutefois, le premier effort doit être de renforcer le siège social ainsi que d'assurer le plaidoyer de placer l'institution dans le domaine public.

Le 2 Décembre 2011, le Secrétariat d'AORC a également reçu l'Ombudsman du Malawi, Justice Chizumila. Au cours de ce voyage, elle a également fait une visite de courtoisie et de l'apprentissage sur le bureau provincial du Protecteur du Publique de l'Afrique du Sud.



Malawi Ombudsman compares notes with Provincial Rep of Public Protector SA

Le Bureau de l'ombudsman du Malawi est consacré par les articles 120-128 de la Constitution de 1994 et le Médiateur est nommé par le Comité des nominations publiques de l'Assemblée Nationale pour un mandat de cinq ans qui est renouvelable une fois (articles 122, 128). Le Médiateur est totalement indépendant de l'ingérence ou la direction de toute autre personne ou autorité (article 121).

L'Office peut enquêter sur tous les cas où il est allégué qu'une personne a subi une injustice et il ne semble pas qu'il y ait un remède raisonnablement disponible par le biais d'une procédure devant un tribunal ou par voie d'appel d'un tribunal ou lorsqu'il n'y a pas d'autre recours possible (article 124).



Bien que le bureau a été en existence depuis près de 2 décennies, il reste confronter à des défis redoutables à l'égard des compétences d'enquête, l'exécution des décisions et l'accès à des masses rurales

**ADV Bodasing,
ADV Nkosi, Mr Messan
& Dr Karumbidza**



Page précédente

Page suivante



ÉVOLUTION DANS AOMA ET FILIALES

Burundi rejoint AOMA

ADHÉSION: PROFI DU BURUNDI ET LE L'OMBUDSMAN

Le Médiateur au Burundi a été établi conformément à la Constitution post-transition de la République du Burundi, 2005, article 237). Le but d'établir le médiateur burundais était d'enquêter sur les violations des droits civils par des fonctionnaires de l'Etat. Le médiateur est nommé en termes de l'article 237 par l'Assemblée nationale avec une majorité des trois quarts et son / sa nomination doit être ratifiée par le Sénat avec une majorité des deux tiers. C'est dans cette ligne que Mohammed Ukara a été nommé.



Mohammed
Rukara,
Burundi
Ombudsman

CONTEXTE CONSTITUTIONNEL D'OMBUDSMAN BURUNDAIS

En termes de l'article 239 de celui-ci, le Médiateur est nommé par l'Assemblée nationale avec une majorité des trois quarts et la nomination doit être ratifiée par le Sénat avec un deux-tiers majorité. L'article 239 prévoit un mandat non renouvelable de six ans pour le médiateur.

Les fonctions de l'ombudsman, comme prévu dans l'article 237, sont les suivants:

- Recevoir et enquêter sur les plaintes des méfaits de gestion et les violations de droits civils effectuée par des agents publics et formuler des recommandations aux autorités compétentes.
- Assurer la médiation entre l'administration publique et les citoyens et les ministères et l'administration et agit comme chien de garde en scrutant les opérations de l'administration. L'article 238 exige que le médiateur présente un rapport annuel à l'Assemblée nationale et le Sénat qui doit être publié dans le Bulletin officiel du Burundi.

KENYA NOMME MÉDIATEUR

Section 11 (9) de la Commission du Kenya pour les questions administratives Loi sur la justice 2011, lu conjointement avec l'article 9 de la Loi, fournit le président, en consultation avec le Premier ministre, le pouvoir de nommer le Président de la Commission pour les questions administratives Justice. Le 1er Novembre 2011, le Président Kibaki et le Premier ministre Raila Odinga exercent leurs pouvoirs, en nommant Mr. Paul Otiende Amollo comme le commissaire du Kenya. La Commission de la justice administrative est le successeur du comité de plaintes qui était connue sous l'Ombudsman.



Otiende Amollo P.M. was a Practising Advocate of the High Court of Kenya, a Notary Public, a Commissioner for Oaths and a Certified Public Secretary. He holds an LL.B (Hons) degree from the University of Nairobi, and an LL.M (Public Law) degree from the same University.

Il est parmi les deux autres membres du Comité d'experts à obtenir une cession en vertu de la nouvelle Constitution. Les deux autres comprennent la Cour suprême juge Njoki Ndung'u et le Président de la IEBC sélection sur le panneau Ekuru Aukot. Dans son acceptation adresse, Amollo souligné l'importance de la Commission au Kenya, en citant qu'elle traiterait le cas d'injustices dans le pays. Amollo dit au CIOC que la justice administrative était le contrôleur juridique du gouvernement en matière de leadership et intégrité. Il a ajouté que la Constitution protégée la Commission de tous les défis qui l'handicapent. Avant d'être nommé à la Commission, Amollo a été le gestionnaire partenaire à Rachier et Amollo Avocats ainsi que le président d'Action d'aide

internationale qu'il a dû quitter afin de concentrer ses énergies pleinement sur son nouveau poste.

Fonctions de ASC comprennent enquêter sur les plaintes d'abus de pouvoir, le traitement injuste, de l'injustice manifeste ou de comportements illégaux, oppressive ou ne répond pas au conduites dans le secteur public. La commission sera également prévue pour faciliter la mise en place d'une plainte, capacité de traitement dans les secteurs de service public, les bureaux publics et organes de l'Etat.

La Commission aura trois membres et travaillera en collaboration avec différentes institutions publiques pour promouvoir des méthodes alternatives de règlement des différends dans la résolution des plaintes relatives à l'administration publique.

ADV Otiende détient également un diplôme et un certificat (droits de l'homme et du droit humanitaire) de la Kenya School of Law et l'Université de Lund, respectivement. Il a servi en tant que président, secrétaire et membre du Conseil de la Commission internationale de juristes Kenya section (9 ans), Secrétaire général, Secrétaire général adjoint et membre du Conseil de la Société Afrique de l'Est loi (6 ans), membre du Conseil de la Law Society of Kenya (2 ans), membre du conseil de Action Aid-Kenya, et Kituo Cha Sheria.

Il a également servi comme Coordonnateur de Law Society of Kenya Comité sur la législation et de réforme du droit, et est un membre du Comité du Barreau sur la réforme constitutionnelle. Otiende a fait des recherches, a présenté et a participé à de nombreux droits de l'homme et le discours du droit constitutionnel au Kenya et à l'étranger pour les 15 dernières années, et a également plaidé le cas historiques différentes sur les droits humains et droit constitutionnel.

Il a fait des recherches et écrit une thèse sur le système africain de protection des droits de l'homme. Otiende est un membre fondateur de All Africa Human Rights Group de pression, le Forum sur le droit de l'Université de Nairobi, au Kenya et le Réseau juridique sur le VIH / SIDA.

Il a entrepris diverses missions d'observation et de la formation dans les différents pays. Otiende a été décerné en 2003 le Prix de leadership Antony Dâzuya, et la reconnaissance accordée par le LSK en 2002, 2006 et 2007 et par la CIJ au Kenya en 2004 et 2006. En 2007, il a été invité à participer au gou-

vernement des États-Unis Programme International Visitor Leadership.

Il est membre d'International Bar association et l'Association de droit du Commonwealth.

CHRAGG COMMISSAIRE NOMMÉ DE NOUVEAU

En Septembre 2011, le juge Amiri Menento a été reconduit dans ses fonctions en tant que Président de la Commission des droits de l'homme et la bonne gouvernance, par le Président de la République-Unie de Tanzanie, en lui donnant un autre trois ans à la tête de la Commission.



L'honorable. Le juge (Rtd) Amiri Ramadhani Menento est un avocat par profession, diplômé de l'Université de Dar es-Salaam et a reçu plusieurs autres formations à l'intérieur et l'extérieur du pays. Parmi les postes qu'il a occupés, mentionnons: le juge principal de la Haute Cour de Tanzanie, du greffier de la Haute Cour, le commissaire du Travail, greffier adjoint de la Haute Cour, vice-président de la Cour industrielle de la Tanzanie, magistrat et procureur de l'État. CHRAGG sera Tuyau de la Réunion régional l'Afrique de l'Est.

MOZAMBIQUE POUR LANCER LE BUREAU DE L'OMBUDSMAN

Même si le Mozambique n'est pas un membre d'AOMA nous trouvons qu'il est important que nous vous apportons les nouvelles de la mise en place du Bureau de l'ombudsman dans ce pays, le Mozambique a été un participant intéressé dans les programmes d'AOMA. Nous espérons accueillir le Mozambique dans la famille des nations AOMA bientôt.



**Mozambican Justice Minister,
Mrs Benvinda Levy**



COUNTRY FOCUS

En savoir plus sur le Bureau de l'ombudsman du Lesotho

L'INSTITUTION D'OMBUDSMAN DE Lesotho, ou Monamoli dans la langue vernaculaire, a été créée en vertu des articles 134 et 135 du chapitre XII de la Constitution de 1993 du Lesotho. En termes de l'article 135 de ladite Constitution la fonction principale de l'institution est d'enquêter sur les allégations de malversations administratives (l'injustice et la mauvaise gestion); de la constitution permet en outre l'exercice d'autres fonctions et pouvoirs qui peuvent être conférés par une loi du Parlement. La Loi sur l'ombudsman 9 de 1996, que la loi habilitante, élabore le mandat de cette institution. Jusqu'à présent, aucune autre loi du Parlement n'a donné d'autres fonctions et pouvoirs au bureau de l'ombudsman.

L'institution a également pour mandat de prendre des mesures s'il ya menace ou une instance de la dégradation, l'appauvrissement, la destruction ou la pollution des ressources naturelles, l'environnement ou l'écosystème. En conséquence, le médiateur notifie à l'autorité concernée à prendre des mesures et remédier la situation, ou là où il ya violation de la loi sur l'environnement, les enquêtes et les nouvelles mesures seront prises.

En ligne avec la section 135 (5) de la Constitution, la loi d'habilitation définit la compétence de l'institution du gouvernement du Lesotho et départements des ministères ou des employés de ceux-ci; toute autorité gouvernementale locale et de ses employés ou des membres à ce niveau; toute société légale et des membres ou des personnes au service de ces sociétés. La Loi sur l'article 19 interdit totalement l'enquête du Roi ou de la monarchie, le Parlement et le Cabinet, mais partiellement bars de l'enquête des tribunaux de droit, les tribunaux administratifs et la Commission de la fonction publique dans ces institutions peuvent être étudiées pour l'inexécution ou le retard déraisonnable dans l'exercice de leurs fonctions.

Le bureau de l'ombudsman du Lesotho a été confronté à un certain nombre de défis dans l'exercice de ses fonctions, par exemple:

1. Il ya eu un consistant retard des cas, certains datent



Advocate 'Neile A. Mats'oana Fanana, the current Lesotho Ombudsman (Monamoli) was honoured By His Majesty King Letsie III with the title of King's Counsel in July 2011

de 1996 et 1999. Les efforts visant à réduire ces arriérés et gagner la confiance des plaideurs passés, présents et futures a pris une place centrale dans les activités de l'Ombudsman depuis le début de l'année 2011.

2. Le budget a resserré au cours des trois dernières années inclusives de cette année financière, ce qui rend les opérations beaucoup plus difficile (par exemple des programmes de sensibilisation);
3. Généralement, il ya d'une part, lenteur des processus dans les enquêtes et la résolution définitive des litiges reçues, retardées et soutenue par le Médiateur. D'autre part, il semble y avoir une réticence de certains ministères et organismes à se conformer aux conclusions et recommandations du Médiateur, comme résultat plus d'effort de passer sur le suivi strict et la surveillance des processus. À cet égard, nous sommes heureux parce que les départements récalcitrants sont peu nombreux.
4. Actuellement l'institution est engagée dans l'exercice d'introspection en partenariat avec le PNUD et l'Aide Irlandaise au Lesotho en vertu du projet de la consolidation de la démocratie et la bonne gouvernance (CDGG).



Page précédente

Page suivante



Les Projets d'AORC

Le 7 Novembre 2011, une réunion a eu lieu entre les organismes de soutien, le Secrétaire exécutif d'AOMA, Adv. John Walters (Médiateur de la Namibie et vice-président de la Région d'Afrique l'IOI), et le Secrétariat AORC. Des représentants de l'USAID, GIZ, l'Union européenne et l'Ambassade de Suisse étaient présents.



LE PLAN STRATÉGIQUE d'AOMA a été présenté, avec un aperçu des objectifs de l'AORC. Les participants ont été informés qu'il ya des fonds suffisants pour la dotation de l'AORC, mais pas suffisants pour les projets et autres activités. Des remerciements ont été exprimés pour le financement de DIRCO et le soutien à ce jour de la GIZ. Termes de référence ont été présentés pour une analyse comparative des bu-

reaux d'ombudsman en Afrique. Un aperçu d'un projet visant à former les enquêteurs de l'Ombudsman, qui est pris en charge par GIZ, a également été présenté. Adv. Madonsela a souligné l'importance des procédures d'appel d'offres adéquates pour la nomination des fournisseurs de services et de la responsabilisation à l'AORC.

REGIONAL ACTIVITIES AND AOMA OUTREACH

AOMA EXCO assiste à la réunion des Conseil des directeurs de l'I.O.I. 2011



AOMA EXCO meeting with development community

LE MÉDIATEUR DE la Zambie, Honorable Mme Caroline Sokoni, qui est un membre de l'International Ombudsman Institute, a accueilli le Conseil IOI d'Administration du 28 Octobre et 4 Novembre 2011 à Livingstone. Le président d'AOMA, l'Honorable Dr Paulo Tjipilica (Provedore de Justicia, Angola) et l'AOMA Secrétaire exécutif, l'Honorable avocat Thuli Madonsela (le Protecteur du citoyen en Afrique du Sud), avec le Secrétariat AORC ont été invités en tant qu'observateurs à la réunion.

Une réunion officielle a eu lieu entre les représentants AOMA et l'IOI pour forger la relation entre les deux organisations. Le président d'IOI, Beverley Wakem (Médiateur de la Nouvelle-Zélande) avait donné une aperçue historique, une vue d'ensemble et les affaires courantes de l'IOI.

Des informations très utiles ont été recueillies par AORC en ce qui concerne l'histoire, les problèmes de dentition et le fonctionnement actuel du Secrétariat permanent de l'IOI à Vienne. L'AORC a également bénéficié d'être au courant de premiers préparatifs pour la Conférence mondiale IOI à la fin de 2012, qui a fourni quelques renseignements utiles en préparation de l'assemblée générale d'AOMA au Mali en Octobre 2012.

Il a été souligné qu'il y aura des avantages de l'IOI à partir des liens plus étroits avec AOMA en raison de sa portée en Afrique, et sa meilleure compréhension des enjeux au sein de la région. AOMA avait noté les critères imposés par l'IOI dans la mesure où l'adhésion est concernées; en particulier leurs efforts pour accroître l'accessibilité, tout en adhérant à des qualifications strictes.



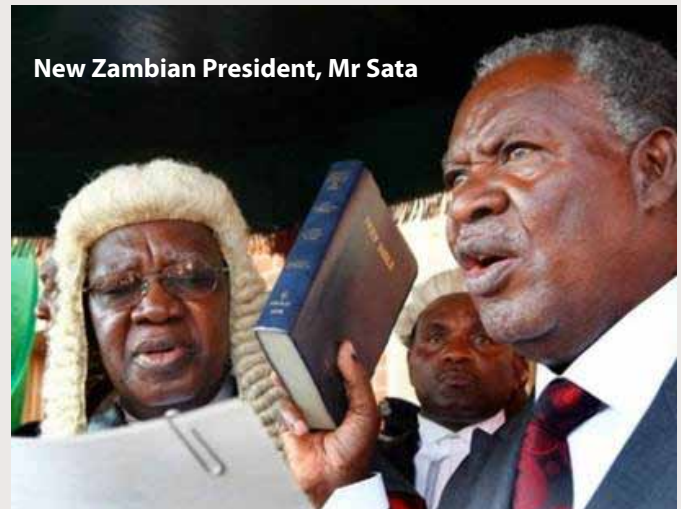
Page précédente

Page suivante



Élections en Zambie

C'EST UN CANDIDAT présidentiel à trois reprises, il a décroché le poste haut dans les récentes élections zambiennes il est même une histoire de persévérance et de dévouement qui doit être raconté. Cependant, il est plus profonde que l'élection présidentielle de la Zambie qui était très disputée et menaçait de sombrer dans des conflits et la violence a pris fin pacifiquement. Le crédit doit être donné au peuple zambien pour cette maturité démocratique. Zambie rejoint quelques autres exemplaires pays africains où les élections sont un moment pour les citoyens d'exprimer leur voix au sujet de qui ils aimeraient imposer la responsabilité du leadership, et de le faire sans la crainte de la violence politique comme c'est souvent le cas malheureux dans de nombreux pays africains.



New Zambian President, Mr Sata

ERRATUM: LE MALI VICTIME BUREAUX AU CAMBRIOLAGE: CORRECTION

Dans le African Ombudsman today, vol. 2, nous avons porté l'histoire sur les bureaux du Mali d'être victime de cambriolage au cours duquel ils auraient perdu leurs ordinateurs et autres équipements et documents importants. Nos collègues du Mali nous ont informés que cela n'avait pas été le cas. La possibilité est que nous avons communiqué avec un fonctionnaire qui avait perdu son ordinateur personnel ou que nous avons communiqué avec quelqu'un dans le mauvais bureau. Nous sommes heureux d'informer les membres que nos collègues au Mali ne souffrent pas d'un tel malheur. Nous nous excusons pour la mauvaise information qui a résulté du problème de communication.

MISE À JOUR DE LA RÉUNION AOMA ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN OCTOBRE 2012 AU MALI

Mr Abraham Bengaly

Tel: 00223 2029 6302 / 00223 2029 2002
Cell phone: 0022376409840 / 0022366722431
Fax: 00223 2029 2001
E-mail: contact@mediateur-republique.org
abengaly@yahoo.fr

Mr Gaoussou Haidara: Communication Officer

Tel: 0022320296501 / 0022320292004 / 0022320292005
Cell phone: 0022379173146
E-mail: ghaidara@yahoo.fr



Page précédente

Page suivante



OBITUARY

La nation pleure la mort de l'Ombudsman M. Ofentse Moatlhodi Lepodise

LE 18 OCTOBRE 2011 a marqué un triste jour dans l'histoire de ce pays, car c'est le jour où le Bureau de l'Ombudsman a annoncé la mort prématurée de l'ombudsman du Botswana, Mr. Ofentse Moatlhodi Lepodise qui est décédé à l'hôpital privé Bokamoso. M. Ofentse Moatlhodi Lepodise, un avocat de profession, a été nommé le second Ombudsman pour la République du Botswana, le 1er Août 2006. Ayant rejoint le Bureau après sa création, il a été considéré comme l'un des pionniers de l'institution d'Ombudsman au Botswana. Au moment de sa mort prématurée, M. Lepodise servait son deuxième mandat de quatre ans.

Né le 21 Septembre 1959, le regretté M. Lepodise eu une passion retentissante et d'entraînement pour voir le bureau de l'Ombudsman atteindre son succès continu et la contribution au maintien de la justice administrative, une administration axée sur l'éthique publique et donc la bonne gouvernance. La carrière de M. Lepodise s'étendait au-delà de vingt ans dans la fonction publique. Il a rejoint le Bureau de l'Ombudsman le 1er Septembre 1998 en tant que administrateur en chef, a été promu au poste d'enquêteur juridique en chef, puis directeur de la gestion et des services juridiques (Directeur exécutif)



**Mr. Ofentse
Moatlhodi Lepodise**

tif) avant d'être nommé au position la plus élevée de l'Ombudsman le 1er Août 2006.

Auparavant, M. Lepodise servait en tant que magistrat, il avait gravi les échelons de magistrat pour être classé premier magistrat. Il a commencé sa carrière en tant que procureur de la République au procureur général Chambers en 1984. M. Lepodise a été inhumé dans son village natal de Molepolole le 23 Octobre 2011. Les participants aux funérailles inclus l'ancien ombudsman, M. Lethebe Maine, le juge président désigné de la Cour industrielle de la justice Tebogo Maruping, les députés Daniel Kwelagobe, Gaotlhaetse Matlhabaphiri, Bakwena royale Kgosi Kgari II et chef de la direction du bureau du Protecteur Public en Afrique du Sud, M. Themba Mthethwa représentant le Secrétaire exécutif d'AOMA.

Dans un message lu aux personnes en deuil, le président Lt Gen Seretse Khama Ian Khama a exprimé sa gratitude pour le travail inestimable et la contribution du défunt Ombudsman. Le président Khama a écrit que depuis qu'il a rejoint le bureau



Page précédente

Page suivante



de l'Ombudsman en 1998, M. Lepodise avait travaillé dur pour contribuer à la bonne gouvernance du pays en apportant de suite sa pensée critique et une bonne éthique. Il est un pionnier de l'institution d'Ombudsman au Botswana et le pays a en effet perdu un grand contributeur à la gouvernance de ce pays. Le message lu.

S'exprimant au nom du ministre des affaires présidentielles et de l'administration publique, le secrétaire permanent au sein du Bureau du Président, Mme Botshelo Mathuba décrit Mr. Lepodise comme un individu travailleur, qui, malgré plus de 20 ans d'expérience dans la fonction publique, était un homme humble qui a fait son travail avec diligence. Aujourd'hui, un grand homme est allé au repos et je dois dire que nous avons perdu l'un de nos meilleurs, dit-elle.

Tous les orateurs ont parlé d'un solide travailleur que Mr. Lepodise était. Une personne facile à vivre qui a su se porter à la fois en tant que superviseur et frère, il était un homme très intelligent qui a eu une excellente maîtrise de la langue anglaise et a également été très bien informé en matière de droit, a déclaré le Directeur exécutif à l'Office de l'Ombudsman, Mme Matshidiso Bokole. Mme Bokole dit que la mort avait volé le pays et le monde d'un homme de grande intelligence et la connaissance. Ses mots ont été repris par le Dr Roger Koranteng, le Conseiller de Gouvernement à la Division du développement institutionnel de gouvernance, et Secrétariat du Commonwealth au Royaume-Uni.

Payer son tribut à la fin de l'Ombudsman, Le représentant de L'African Ombudsman Research Center (AORC), Mr. Themba Mthethwa avait dit qu'au cours de son illustre carrière en tant que médiateur du Botswana, M. Lepodise était l'un des piliers qui ont travaillé dur pour s'assurer que la vision d'AOMA est réalisée. Il a dit que son engagement à veiller à la justice administrative est quelque chose qui doit être



Mr. Themba Mthethwa

M. Mthethwa avait dit que la nouvelle de la mort de l'ombudsman était venu comme un choc car ils avaient hâte de le voir lors de la conférence régionale de l'Afrique australe AOMA qu'il allait accueillir en Mali Gaborone. Il a décrit son départ comme une grande perte pour le peuple du Botswana et l'Afrique dans son ensemble. Il a dit qu'AOMA est devenu plus pauvre sans sa sagesse, sa passion pour les droits de l'homme, le respect de la primauté du droit et de plaider pour une culture de bonne gouvernance dans les affaires de l'Etat. Un certain nombre de pays ont aussi envoyé leurs messages de condoléances par M. Mthethwa.

Le défunt Ombudsman survit par son épouse, trois enfants (deux garçons et une fille). Que son âme repose en paix.

Rédigé par E. Fenny Letshwiti, principal responsable du bureau des relations publiques de l'Ombudsman (Botswana)

Botswana pleure son premier Ombudsman, M. Lethebe Maine

L'INSTITUTION DE L'OMBUDSMAN

L'Ombudsman du Botswana a été frappée par un double coup. Alors qu'il était encore chagriné du décès de M. Ofentse Lepodise, l'Ombudsman, le pays s'est réveillé avec la nouvelle de la perte de son premier Ombudsman, M. Lethebe Maine, qui est décédé le vendredi 2 Décembre 2011 à sa ferme horticole, située dans le district Kgatleng. A ce moment de la rédaction la cause de sa mort n'était pas encore établie et était sujet de la police d'investigations.



Mr. Lethebe Maine

Malheureusement, la mort de M. Maine suit celle de son successeur, M. Ofentse Lepodise, qui est décédé il ya deux mois à peine.

Né il ya 62 ans à Mafikeng, Afrique du Sud, le regretté M. Maine, était un avocat et le tout premier à être nommé Motswana par intérim juge de la Haute Cour et a été nommé le premier ombudsman de la République du Botswana le 1er Décembre 1997. Il a servi deux mandats consécutifs de quatre ans en tant que l'ombudsman de Décembre 1997 to Novembre 2005. Lethebe Amos Maine, un avocat et ancien juge par intérim de la Haute Cour a été nommé le premier ombudsman de la République du Botswana le 1er Décembre 1997. Il a servi deux mandats et a quitté son poste en Novembre 2005 lorsque son second mandat a expiré. Comme le premier ombudsman du pays, M. du Maine a été confronté à une tâche colossale de mettre en place le bureau sans précédent. Cela a entraîné beaucoup de travail acharné qui comprenait beaucoup de réseautage et d'analyse comparative à travers le monde. Il a dirigé le bureau de l'ombudsman à partir d'un stade infantile jusque là où il est maintenant, une institution à part entière

avec une orientation stratégique.

En plus d'être Ombudsman de la République du Botswana, M. du Maine a contribué de manière significative au développement de l'institution d'Ombudsman en Afrique et à l'étranger. Il a d'abord servi au sein du conseil d'administration du Centre ombudsman africain, puis en tant que président du prédécesseur du Comité exécutif intérimaire et la suite de l'Association ombudsman africain de 2001 à 2003. Il a été en Septembre 2003 élu au conseil d'administration de l'Institut International de l'Ombudsman comme vice-président régional pour la Région Afrique. En Septembre 2004 à la VIIIe Conférence internationale de l'Institut International de l'Ombudsman. Lethebe A. Maine a été élu vice-président, de l'organisation mondiale pour les institutions de l'Ombudsman avec un effectif de plus de 150 pays. Sur la scène locale, M. Maine n'avait pas perdu contact avec son lieu de naissance et de l'éducation où il a été un modèle de rôle en soutenant diverses initiatives de développement. Il a servi la communauté locale en tant que président de la Communauté Motswedi Centre de réadaptation axée sur à Mochudi. Il a également était nommé en 2010 comme administrateur non exécutif au Conseil d'administration de Holdings Imara, une société cotée à la Bourse du Botswana.

Sa carrière en tant qu'avocat remonte à 1974 quand



Adv. Mamiki Shai (DPP) attended the funeral of Mr Maine on behalf of PPSA and AOMA.



Page précédente

Page suivante



il a commencé comme un avocat jeune État au cabinet du procureur général. En 1976, il entra dans un cabinet privé de la loi jusqu'en 1997, quand il a été nommé le premier ombudsman du pays jusqu'en 2005, quand son second mandat a expiré. Ayant pris sa retraite formelle d'emploi, il a ouvert une pratique de cession avec sa femme Maggie se lançant en affaires. Il a également servi au sein du conseil d'administration de l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA). Il avait l'habitude passe le temps en lisant des revues biographies des lois, et il a aussi apprécié les promenades

ainsi que les matchs de foot.

Insert picture Adv. Mamiki Shai (DPP) attended the funeral of Mr Maine on behalf of PPSA and AOMA. Mr. Maine laissé derrière lui une femme et cinq (5) enfants. Nos pensées sont avec eux en ce moment difficile; puissent-ils trouver le courage et que son âme repose en paix. Il a été enterré le vendredi 09 Décembre à Gaborone, Botswana. Le vice-protecteur de l'Afrique du Sud, Adv. Mamiki Shai avait assisté à l'enterrement au nom du Protecteur public en Afrique du Sud et AOMA.

Calendrier des événements

FEVRIER

14 au 15 Février, AORC Réunion du Conseil, Durban

AVRIL

24 au 26 Avril, cinquième AOMA Exco

MAI

Ouverture de nouveaux bureaux d'ombudsman angolais

JUIN

11 au 15, l'Afrique australe Réunion régionale et Formation, Lusaka

AOÛT

Sixième AOMA EXCO

OCTOBRE

22 au 26 Octobre Quatrième Assemblée Générale

NOVEMBRE

Dixième Conference, Nouvelle-Zélande

DÉCEMBRE

Fête de Noel



Page précédente

Page suivante



PHOTO GALLERY

Activités et réunions de AOMA en 2011

ADDIS ABABA

African Ombudsman and Mediators Association
 Association des Ombudsmen et Mediateurs Africains
 Associação dos Ombudsmen e Mediadores Africanos



AOMA EXCO in
Addis Ababa

can Ombudsman Rese
 Board Meeting



AOMA President, Executive Secretary and
Ethiopian Ombudsman



Meeting of the AORC Board in Addis Ababa



Page précédente

Page suivante

LIVINGSTONE



IOI board of Directors & AOMA EXCO

GABORONE



Page précédente

Page suivante



AOMA MEMBERS AS AT FEBRUARY 2011

1. Angola	11. Ethiopia	21. Mauritania	31. Sudan
2. Benin	12. Gabon	22. Mauritius	32. Tanzania
3. Botswana	13. Gambia	23. Namibia	33. Togo
4. Burkina Faso	14. Ghana	24. Niger	34. Tunisia
5. Burundi	15. Kenya	25. Nigeria	35. Uganda
6. Central African Republic	16. Lesotho	26. Rwanda	36. Zambia
7. Chad	17. Libya	27. Senegal	37. Zimbabwe
8. Congo Brazzaville	18. Madagascar	28. Seychelles	
9. Cote D'Ivoire	19. Malawi	29. Sierra Leone	
10. Djibouti	20. Mali	30. South Africa	

DETAILS OF SECRETARIAT

Adv. Thulisile N. Madonsela**Executive Secretary, AOMA****Chairperson, AORC**

Public Protector South Africa
175 Lunnon Street, Hillcrest Office Park
Lynnwood, Pretoria
Private Bag X677
Pretoria
0001
South Africa

Landline: +27-12-366-7000

Fax: +27-12-362-3473

Email: Madonselat@pprotect.org

Website: www.pprotect.org

Mr Themba Mthethwa**CEO, PPSA & AORC Board Member**

175 Lunnon Street, Hillcrest Office Park
Lynnwood, Pretoria
Private Bag X677
Pretoria
0001
South Africa
Landline: +27-12-366-7000
Fax: +27-12-362-3473
Email: Thembam@pprotect.org
Website: www.pprotect.org

Dr Blessing Karumbidza**Director AORC**

E531 Dennis Shepstone Building, Howard College Campus,
University of KwaZulu-Natal, Durban-South Africa, 4001
Landline: +27 31 260 3780
Cell: +27 82 507 9043
Fax: + 27 31 260 3824
Email: Blessing.aorc@gmail.com
Skype: Blessingkarumbidza
Website: www.aoma.ukzn.ac.za

Adv. Ishara Bodasing**Deputy Director & Projects Manager AORC**

African Ombudsman Research Centre,
E526 Dennis Shepstone Building, Howard College Campus,
University of KwaZulu-Natal, Durban-South Africa, 4001
Landline: +27 31 260 3768
Cell: +27 83 411 2875
Fax: + 27 31 260 3824
Email: Bodasing@ukzn.ac.za
Skype: Ishara.bodasing
Website: www.aoma.ukzn.ac.za



ASSOCIATION DES OMBUDSMAN ET MEDIEATEURS AFRICAINS
AFRICAN OMBUDSMAN AND MEDIATORS ASSOCIATION
ASSOCIAÇÃO DOS OMBUDSMAN E MEDIADORES AFRICANOS

African Ombudsman *today*

**PUBLISHED BY ADV THULISILE MADONSELA
EXECUTIVE SECRETARY**

AFRICAN OMBUDSMAN AND MEDIATORS ASSOCIATION

Private Bag X677 • Pretoria • 0001

Telephone: +27 12 366 700 • Fax +27 12 362 8918

www.africanombudsman.org

www.aorc.ukzn.ac.za

175 Lunnun Street • Hillcrest Office Park • Hillcrest • Pretoria
Republic of South Africa